

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. II No 3

Montréal, Mars 1896

50 cts par an

La Musique au Canada

(Suite et fin.)

Au moment même où nous terminions notre dernier article sur la Musique au Canada, nous recevions l'annonce du premier concert que devait donner au Monument national la Société artistique canadienne. C'est la Société qui dirige le Conservatoire de Musique canadien dont nous avons parlé. Il était intéressant de connaître les résultats de cette soirée et de juger, autant qu'il est permis à une première audition, de l'avenir de cette institution.

Or l'épreuve a été satisfaisante.

Le Conservatoire compte 93 élèves. La classe de chant comprend 13 élèves, celle de violon neuf, celle de piano douze. Le surplus suivent les cours de solfège.

Quatre professeurs sont à la tête de ces classes, M. Oscar Martel pour l'étude du violon ; M. Letondal pour celle du piano ; M. Achille Fortier pour celle du chant. A M. Labelle revient le soin d'apprendre aux élèves le solfège.

Or, il nous a été donné d'entendre les élèves les plus remarquables dans chacune de ces classes et nous avons constaté, avec un réel plaisir, qu'il y avait là de bonnes espérances. Il ne faut point oublier que nous sommes au début de l'œuvre et qu'on ne doit pas demander à de jeunes recrues l'aplomb des vieilles troupes. Il y a donc de sérieuses promesses dans les différentes classes et tout permet d'espérer qu'elles se réaliseront.

Il faut surtout reconnaître un bon ensemble dans les chœurs, ce qui est important au plus haut point. Enfin les amateurs de musique doivent être reconnaissants à M. Letondal d'avoir donné, avec une grande netteté, des explications détaillées sur le

fonctionnement du Conservatoire et son mode d'opérer.

Ces explications ont été accueillies avec une faveur marquée. D'un autre côté, l'assistance nombreuse qui se pressait à ce concert indiquait tout l'intérêt que le public Montréalais porte à cet essai.

Nous n'hésitons pas à dire que si cette institution continue à grouper les sympathies de la foule, si elle se maintient, comme tout semble l'indiquer, dans l'enseignement raisonné et bien suivi des saines notions musicales, elle deviendra une aide précieuse pour répandre le goût et l'amour de l'étude de ce grand art, un des plus beaux que l'on puisse imaginer.

La musique est l'art de combiner les sons d'une manière agréable à l'oreille, dit froidement le dictionnaire dans sa définition. Mais les peuples ne s'y sont point trompés. Dans l'antiquité, ils faisaient d'Orphée un être presque divin, dont les sons harmonieux avaient le pouvoir de remuer les pierres elles-mêmes, charmant signe de la puissance de la musique. Au Ier siècle, c'est à Sainte Cécile, une des plus belles et des plus pures d'entre les martyres, que l'Eglise donnait le titre de patronne des musiciens, indiquant ainsi la grandeur morale de la musique, qui a son principe en l'Auteur de toutes choses.

Ce don divin n'a pas été donné à toutes les nations et nous devons nous féliciter, nous canadiens-français, d'avoir hérité du goût prononcé de nos aïeux pour la musique. Lulli, Dalayrac, Rameau avaient charmé leurs oreilles : aujourd'hui une succession non interrompue d'artistes et de compositeurs célèbres ont formé cette belle école française dont Gounod était hier encore le flambeau éclatant. Ce n'est pas dans la tradition anglaise que nous aurions pu trouver pareille pléiade de musiciens renommés.

Aussi c'est un devoir de cultiver le don que nous a donné la Providence et nous feront

œuvre patriotique, œuvre de grandeur nationale, en soutenant notre Conservatoire de Musique et en inculquant aux générations futures les principes de cet art qui élève l'âme et la rapproche de son Créateur.

La Femme Modèle

La vie conjugale, même avec les bénédictions d'en haut, n'est pas un alleluia perpétuel ; il est écrit qu'elle aura des tribulations inconnues à la virginité. Mais après les gloires immaculées de la solitude du cœur, et à prendre les conditions ordinaires de l'existence, la meilleure garantie de félicité se trouve dans ces unions fondées sur l'unanimité des volontés et des esprits, sur la fraternité des croyances et des espérances, dans ces unions qui ont pour base l'unité. Le type idéal du mariage est le plus beau rêve des fiancés, ce sera toujours la triple unité si divinement exprimée dans la langue biblique : une chair, un cœur et une âme.

Que les chrétiens ne se laisse donc pas séduire par les folles utopies des rêveurs ; qu'ils n'aillent pas penser du mariage tout le mal que l'on en dit au théâtre et dans les romans. Il serait étrange, en vérité, qu'une institution divine, nécessaire à l'état social et enrichie des grâces d'un sacrement, n'existât pour le bien, et même pour le bien-être de l'humanité.

Le plus grand crime de la littérature malaisante, c'est de donner à penser, aux femmes surtout, que la vie dans l'ordre est sans poésie, tandis que la passion a d'indéfinissables enchantements et des ivresses radieuses.

Pour peu que l'épouse ait à souffrir des imperfections de l'homme, si par malheur elle n'a pas chrétiennement travaillé à retener captif cet esprit romanesque, ce génie aventureux qui tourmentait sa jeunesse, elle géмира de la monotone austérité du devoir, elle enviera les joies et les agitations violentes, si bien qu'un jour elle se révoltera ouvertement contre l'institution, en l'accusant de ses déceptions et de ses amertumes.

Il faut des anges à la terre ! disent les poètes et les romanciers, qui prennent aisément pour des figures angéliques les créations de leur médiocre génie. Les anges ! c'est l'Eglise seule qui les donne à la terre.

Notre monde n'est pas si corrompu qu'on ne puisse apercevoir encore, au-dessus de la fange de ses vices et à travers les brouillards,

quelques apparitions charmantes, mais ce sont des ombres fugitives, qui, en disparaissant, laissent un doute sur les qualités réelles. Les vrais types de beauté morale, les modèles parfaits et ravissants, appartiennent en propre au catholicisme...

Si la femme a besoin de se tenir en garde contre les illusions, c'est surtout durant cette période de sa vie morale qui précède le mariage. Eve, à son premier réveil, exerce et subit d'étranges fascinations.

En sortant du demi-sommeil dans lequel se sont écoulées doucement ses premières années à l'ombre du toit paternel, il lui arrive d'être soudainement trahie par ses tendres et poétiques instincts. Si bien préparée qu'elle soit aux épreuves de la vie, elle court trop tôt le risque d'en connaître les surprises et les défaillances. Mais la jeune fille pieusement élevée ne se vouera jamais au désespoir, parce qu'une mère vigilante combat ces vagues et honnêtes illusions de la seconde enfance.

L'amour à dix-huit ans est un amour d'enfant que le temps efface et dont il laisse seulement le souvenir, comme premier rêve de la vie. Il est un amour plus vrai, plus fort et plus saint, qui défie l'absence et la mort, parce qu'il ne se contente pas de la terre.

La première effusion d'un cœur qui s'ouvre à la vie, ne vaut pas ce que peut donner celui qui a été agrandi par l'expérience de l'épreuve. Il y a moins d'élan et moins de confiance ; mais il y a plus de sérieux, plus de profondeur et de vérité.

Quel fiancé sera digne de recevoir cette noble affection, que le sceau du sacrement rendra inviolable et perpétuelle ?...

Il y a dans les natures féminines une singulière puissance d'illusion qu'il ne faut pas caresser. Elles se croient ingénument douées de toutes les perfections imaginables ; cela vient de la beauté des rêves qu'elles se plaisent à faire ; l'idéal les tourmente de bonne heure, et, de toute la force de leurs instincts, elles aspirent à le réaliser. Leur imagination, plus vive encore, entrevoit le mieux ; mais leur volonté souvent n'accomplit ni le mieux ni même bien.

Il leur manque des qualités viriles qui leur donneraient quelque chose d'achevé, de même que certains charmes de l'âme ajouteraient au caractère de l'homme un heureux complément. L'éducation doit suppléer à la nature ; son travail sera de développer dans l'homme la délicatesse du cœur, et dans la femme, l'énergie de la volonté, de régler de part et d'autre les tendances qui se trompent.

raient de direction, surtout de ramener inévitablement les affections à l'unique objet qui les puisse pleinement satisfaire, la vertu, la piété, les qualités solides.

Pour élever la femme à la hauteur de sa mission, pour qu'elle puisse la remplir dans toute son étendue, on doit comprimer en elle certains penchants qui ne sont que trop encouragés, développer au contraire des sentiments et des facultés qui périssent, hélas ! faute d'aliments. La femme est faite pour plaire : telle est la pensée qui préoccupe trop exclusivement les parents et leur fait souvent sacrifier le nécessaire au superflu. Lorsqu'ils ont pu donner à leurs filles un vernis brillant d'éducation, des talents agréables, des manières élégantes et un certain esprit de conversation, ils croient avoir accompli leur tâche. Voyant le but dans ce qui n'est qu'un moyen secondaire, ils abaissent la dignité de la femme, et forment des natures superficielles qui sont trop souvent le fléau où la perte de leurs familles.

Fortifier le cœur tout en l'élargissant, le rendre généreux par le sacrifice, mais réservé dans le don de lui-même ; voilà le résultat qu'il faut se proposer dans l'éducation de la jeunesse, et sans lequel une femme pourra devenir égoïste, malheureuse ou coupable, jouet de ses passions ou victime de ses illusions...

L'âme religieuse plane au-dessus des sentiers tortueux de ce monde. Sans doute, une grande distance la sépare encore de Dieu, et, avant d'arriver à lui, son vol et son ardeur pourront se ressentir fréquemment des vents contraires, de l'aridité des lieux et de sa propre lassitude ; mais du moins l'œil de son âme le verra sans cesse ; et dans les pures régions qu'elle traverse, son regard, fixé constamment sur la lumière éternelle, ne se laissera plus séduire par les fausses lueurs qui trompent souvent les pauvres voyageurs d'ici-bas.

MME ADELSTAN.

La Bénédiction Papale à Rome

« La vie morale est encore dans le catholicisme, et elle n'est que là. Que l'on me trouve, dans l'univers entier, un homme qui ait la puissance de bénédiction au même point que le pape, et cependant cette puissance, il ne la tient pas de lui-même. Cet immense pouvoir de bénédiction qui m'apparaît en lui si rayonnant, il le tient donc de l'institution même qu'il représente, du senti-

ment de la papauté qui s'empare de lui dans certaines circonstances ; en un mot, il est réellement inspiré dans cet instant, il peut transmettre le Saint-Esprit, et cela, non par une force particulière et personnelle, comme l'homme de génie, mais par la grâce qu'il reçoit en tant que pape. Le catholicisme a conservé la vie du cœur ; et n'est-ce pas par le cœur que tout vit ? Aucune autre puissance n'est douée de cette vie morale, de ce sentiment d'amour, de cette force de bénédiction, en un mot de cette charité qui est en lui. Or la science sans charité, l'industrie sans charité, n'enfanteront que le mal. Qui pourra remédier à ce mal, sinon le catholicisme ? La charité, l'amour à l'état religieux n'est nulle part ailleurs organisé et vivant. Tout ce qu'il y a de vie morale dans le peuple, ce sont les quarante mille prêtres catholiques qui le répandent en lui. Où sont les hommes prêts à remplacer les prêtres catholiques dans la dispensation de la vraie vie morale ?... Le catholicisme seul sera dans l'avenir l'asile de la liberté et de l'individualité humaine contre le socialisme oppresseur ; lui seul conservera les droits du sentiment et même de l'imagination dans la société matérialiste et positive que l'industrialisme nous prépare. Il redeviendra dans le monde ce qu'il a été en commençant, une minorité d'hommes pleins de foi et pleins de pureté, une minorité fortement organisée, et il sera le point d'appui de tous ceux qui combattront pour la liberté contre le despotisme du nombre, pour l'esprit contre la chair, pour la raison et pour l'idéal contre les passions et les instérêts. »

VICTOR DE LAPRADE.

A travers les Auteurs Célèbres

UNE BELLE NUIT DANS LES DÉSERTS DU NOUVEAU-MONDE

Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres ; à l'horizon opposé, une brise embaumée, qu'elle amenait de l'orient avec elle, semblait la précéder, comme sa fraîche haleine, dans les forêts. La reine des nuits monta peu à peu dans le ciel : tantôt elle suivait paisiblement sa course azurée, tantôt elle reposait sur des groupes de nues, qui ressemblaient à la cime des hautes montagnes couronnées de neige. Ces nues, ployant et déployant leurs voiles, se déroulaient en zones diaphanes de satin

blanc, se dispersaient en légers flocons d'écume, ou formaient dans les cieus des bancs d'une ouate éblouissante, si doux à l'œil, qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité.

La scène, sur la terre, n'était pas moins ravissante ; le jour bleuâtre et velouté de la lune descendait dans les intervalles des arbres, et poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière qui coulait à mes pieds, tour à tour se perdaît dans les bois, tour à tour reparaisait toute brillante des constellations de la nuit, qu'elle répétait dans son sein. Dans une vaste prairie, de l'autre côté de cette rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons. Des bouleaux agités par les brises, et dispersés çà et là dans la savane, formaient des îles d'ombres flottantes, sur une mer immobile de lumière. Au près, tout était silence et repos, hors la chute de quelques feuilles, le passage brusque d'un vent subit, les gémissements rares et interrompus de la hulotte ; mais au loin, par intervalles, on entendait les roulements solennels de la cataracte de Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert, et expiraient à travers les forêts solitaires.

La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau, ne sauraient s'exprimer dans des langues humaines ; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. En vain, dans nos champs cultivés, l'imagination cherche à s'étendre ; elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes ; mais, dans ces pays déserts, l'âme se plait à s'enfoncer dans un océan de forêts, à errer aux bords des lacs immenses, à planer sur le gouffre des cataractes, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu.

CHATEAUBRIAND,

PENSÉES

Pour être un grand homme il faut savoir profiter de toute sa fortune.

Nous ne louons d'ordinaire de bon cœur que ceux qui nous admirent.

Les occasions nous font connaître aux autres, et encore plus à nous-mêmes.

Nous ne trouvons guère de gens de bon sens que ceux qui sont de notre avis.

Il y a de certains défauts qui, bien mis en œuvre, brillent plus que la vertu même.

La plupart des hommes ont, comme les plantes, des propriétés cachées que le hasard fait découvrir.

Les petits esprits sont blessés des petites choses ; les grands esprits les voient toutes, et n'en sont point blessés.

Ce qui nous donne tant d'aigreur contre ceux qui nous font des finesses, c'est qu'ils croient être plus habiles que nous.

L'humilité est la véritable preuve des vertus chrétiennes : sans elle, nous conservons tous nos défauts, et ils sont seulement couverts par l'orgueil, qui les cache aux autres et souvent à nous-mêmes.

Le Matin

Le matin rougissant, dans sa fraîcheur première,
Change les pleurs de l'aube en gouttes de lumière,
Et la forêt joyeuse, au bruit des flots chanteurs,
Exhale, à son réveil, ses humides senteurs,
La terre est vierge encor, mais déjà dévoilée,
Et sourit au soleil sous la brume envolée.

Entre les fleurs, Psyché, dormant au bord de l'eau,
S'anime, ouvre les yeux à ce monde nouveau ;
Et, baigné des vapeurs d'un sommeil qui s'achève,
Son regard luit pourtant comme après un doux rêve.
La terre avec amour porte la blonde enfant ;
Des rameaux par la brise agités doucement
Le murmure et l'odeur s'épanchent sur sa couche ;
Le jour pose, en naissant, un rayon sur sa bouche.
D'une main supportant son corps demi-penché,
Rejetant de son front ses longs cheveux, Psyché
Ecarte l'herbe haute et les fleurs autour d'elle,
Respire, et sent la vie, et voit la terre belle ;
Et blanche, se dressant dans sa robe aux longs plis,
Hors du gazon touffu monte comme un grand lis.

DE LAPRADE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

76 Rue St-Jacques

B. P. Boîte 2172

MONTREAL, MARS 1896

AVIS

1o Les secrétaires doivent nous transmettre la liste d'adresse des membres de leurs cercles, en y inscrivant les noms par ordre alphabétique, s'ils ne l'ont pas déjà fait. De même pour les additions et corrections à y faire; indiquant dans ce dernier cas, l'adresse précédente et la nouvelle adresse.

2o Les cercles qui ont élu de nouveaux trésoriers ou sec.-financiers, doivent nous faire parvenir *immédiatement* les actes de cautionnement de ces officiers. (Art. 142, 145, 163 et 164, et Formule No 14).

3o. Les contributions doivent être payées *avant le 1er jour* du mois pour lequel elles sont dues;—un membre est suspendu, s'il a négligé de s'acquitter pendant deux mois.—Il peut être réintégré sans aucun frais dans les 30 premiers jours de sa suspension en s'acquittant et produisant une demande selon la formule No 9. Ce délai écoulé, il lui faut subir l'examen médical. (Art. 355, 356, etc.)

4o Les chèques transmis au Sec.-Gén. doivent être faits payables à "l'ordre de la Banque Jacques-Cartier, pour dépôt au crédit de l'Alliance Nationale." (Art. 218.)

5o Les sec.-financiers ne peuvent pas nous transmettre d'acomptes sur le montant des contributions dues par un membre. La remise doit comprendre l'arriéré de contribution et celle du mois courant. (Art. 196).

NOTES EDITORIALES

Pour réussir il faut le vouloir!

Le manque d'espace nous oblige d'ajouter au numéro d'avril la publication de quelques rapports et autres écrits intéressants.

Preparons-nous pour figurer honorablement à la prochaine convention du Conseil Général qui aura lieu au mois d'août prochain.

Y a-t-il dans l'Alliance Nationale un seul membre qui ne soit pas capable de présenter

et faire admettre au moins un membre dans son cercle, pendant les trois prochains mois?

La représentation des cercles au Conseil Général est basée sur leur effectif de membres en règle dans la proposition d'un délégué par cinquante membres ou fraction de ce nombre.

Messieurs les substituts voudront bien attirer l'attention de leur cercle, à leur prochaine séance, sur l'arrêté du Bureau Exécutif que nous reproduisons plus loin, et qui offre des avantages considérables aux cercles qui sont disposés à suivre leurs émules dans la voie du progrès.

Un grand concours de recrutement entre les cercles s'ouvrira le quinze avril pour se terminer le trente juin prochain.

C'est le temps pour vous de prouver que vous vous intéressez au progrès de votre cercle et que vous voulez qu'il occupe une place importante à la prochaine convention du Conseil Général.

Le Bureau Exécutif, dans le but d'aider nos jeunes cercles à se développer, s'impose de nouveaux sacrifices dans le concours qui va commencer, en faisant abandon au profit de ces derniers d'une partie des revenus qui lui échoient sur les droits d'entrée des nouveaux membres. Les cercles et leurs fondateurs y trouveront certainement leur profit. A eux d'en profiter, car cette faveur pourrait bien ne plus être répétée.

Quel sera le cercle qui méritera de recevoir la magnifique bannière d'honneur offerte si gracieusement par le Président Général, au cercle qui aura augmenté davantage le nombre de ses membres en règle depuis le premier décembre dernier au premier juillet prochain? Il est impossible de le prédire dans le moment. Mais nous savons que plusieurs cercles ont l'intention de se mesurer pendant le concours qui va commencer.

Tout le monde reconnaît aujourd'hui la nécessité de faire partie d'une société de secours mutuels bien organisée, et pourtant votre ami et votre voisin ne fait encore partie d'aucune société. Pourquoi s'en est-il abstenu, et surtout depuis que l'Alliance Natio-

nale a fondé un cercle dans votre paroisse ? Ne serait-ce pas lui rendre un service, à lui-même et à sa famille, que de le convaincre qu'il est de son plus grand intérêt de se faire présenter à une prochaine réunion de votre cercle ?

**

Dans notre dernière édition, nous avons eu l'honneur de présenter à nos confrères les cercles St-Raymond et Beauport organisés dans le cours du mois de février, et dont les fondateurs nous ont assuré qu'ils se feront, avant longtemps, une situation enviable dans l'Alliance Nationale.

Nous sommes heureux aujourd'hui, de pouvoir annoncer la fondation des cercles "Ste-Rose," "Ste-Marie de la Beauce," "St-François d'Assises" et "De la Beauce"; le premier, fondé dans le comté Laval, et les trois autres dans le comté de Beauce.

L'Alliance Nationale a lieu de se féliciter de la fondation de ces quatre cercles. Tous renferment des éléments dont notre société peut être fière à bon droit, et qui sont, pour nous, un gage de progrès et de prospérité. Il suffit de consulter la liste des officiers de ces cercles que nous publions dans une autre colonne, pour se convaincre que nous avons recruté nos fondateurs parmi l'élite de la population de ces comtés à quelque degré de l'échelle sociale qu'ils appartiennent.

La Beauce fera son devoir dans le prochain concours, nous nous permettons de l'affirmer. La question se présente naturellement, de savoir quel sera le *grand cercle* de ce comté. Le Cercle de la Beauce a déjà pris le devant sur ses deux émules, en admettant de nouveaux membres à sa première assemblée. Nous ne voulons pas préjuger ce que réserve l'avenir. Il vaut mieux attendre le résultat du concours pour se prononcer.

Précautions nécessaires

A l'occasion du concours de recrutement qui va s'ouvrir, nos confrères nous permettront de leur rappeler un devoir qu'ils n'ont jamais perdu de vue, sans doute, mais dont ils doivent se pénétrer encore davantage dans les circonstances plus particulières que présente un concours. Nous voulons parler des précautions à prendre pour n'admettre que de bons sujets dans l'association. C'est là une question du plus haut intérêt et nous ajouterons même que c'est, dans une certaine

mesure, la partie la plus importante des fonctions d'un cercle.

A ce sujet, nous nous permettons de répéter ces quelques paroles que nous avons publiées déjà :

"Nos confrères, et particulièrement nos médecins-examineurs, à de très rares exceptions près, nous ont déjà donné la preuve de l'intérêt qu'ils portent à l'association. Ils ont veillé avec un soin jaloux à ce qu'il ne s'y introduise pas de faineants, s'il s'en est présenté, ni de constitutions délabrées. Une vigilance de tous les instants, surtout pendant un concours, est le prix de notre sécurité, sécurité pour la caisse des malades, sécurité pour la caisse de dotation."

Cette vigilance doit être exercée non seulement par le médecin-examineur, mais aussi par le comité d'enquête nommé par le président et par tous les membres du cercle. Ce serait une erreur,—qui pourrait avoir de graves conséquences en certains cas,—de laisser au médecin-examineur seul la responsabilité de s'enquérir des antécédents des candidats et de ceux de leurs familles au point de vue de la santé. Cela intéresse tout le monde, et on ne doit rien négliger pour se procurer toutes les informations désirables. Et ce que nous disons là, à propos des sujets à santé douteuse, s'applique avec une égale force pour les faineants qui s'introduisent parfois dans les sociétés dans le but de se faire payer illégalement des rentes par les caisses de malades.

Nous avons pleine confiance que nos confrères veilleront avec un soin jaloux à protéger, sous ce rapport comme sous tous les autres, les intérêts de leur cercle qui s'identifient en tout point avec ceux de la société.

A travers les Cercles

Banquet offert à Lachine par les Cercles DORVAL et JACQUES-CARTIER.

Nous n'avons pu, faute d'espace dans notre dernier numéro, inscrire le compte-rendu de la fête de famille qui a eu lieu à Lachine le 2 février dernier et dans laquelle les Cercles Dorval et Jacques-Cartier avaient réuni un certain nombre d'invités à ce banquet admirablement servi.

Notre Président-général occupait la place d'honneur entre M. R. Michaud, le président du Cercle Jacques-Cartier, et M. J. B. Lefebvre, président du Cercle Dorval. Etaient aussi présents à titre d'invités : M. C. A. Decary, membre du bureau exécutif ; M. Deslauriers, maire de Lachine ; M. Benjamin Decarie, fils, maire de la Présentation de Dorval ; M. R. Dubreuil, président et délégué de l'Union St.

Joseph de Lachine ; M. Jos. Fournier, délégué de la C.M.B.A. ; M. H. Ouellette, délégué des C. O. F. ; M. A. A. Lepaillieur, trésorier de l'U. F. L. ; M. Alphonse Decary, avocat ; M. Alphonse Deguire, E. E. D., représentant la *Presse*; MM. Jules Leblanc, Alcide Leclaire, H. Schetagne, notaire, et G. Metayer, conseillers municipaux de Lachine. En outre il y avait un grand nombre de membres des deux Cercles Dorval et de Jacques-Cartier, parmi lesquels nous tenons à signaler M. J. A. Decary, ex-M.P.P., les docteurs P. A. Valois et J. B. Martin, médecins-examinateurs de ces Cercles, MM. Gervais Décarry, J. Leclere, les sec.-financiers ; M. Remi Decary et Adhémar Paré, sec.-arch. ; MM. Arthur St-Onge et Jos. Blanchard, trésoriers ; M. G. Tardif, com.-ord. du Cercle Dorval, et M. J. E. Leclaire, secrétaire du Comité d'organisation du Banquet.

La cordialité la plus entière n'a cessé de régner pendant tout le Banquet où nombre de santés ont été portées.

Le toast au Canada a eu pour orateur M. J. A. Decarries, C.R. ; à notre président-général, M. H. Laporte, est échu le devoir de répondre à la santé de l'Alliance Nationale ce qu'il a fait avec un grand succès ainsi que M. C. A. Decarry, N. P., membre du Bureau Exécutif. Le toast aux Sociétés sœurs a permis d'entendre les voix sympathiques de M. R. Dubreuil, de M. Jos Fournier, de M. H. Ouellette et de M. A. Lepaillieur. Puis est venu M. Deslauriers au nom du Conseil de Lachine ; M. B. Decary, fils, au nom de celui de la Présentation, et enfin les santés des Dames, de la Presse, et de Nos Invités ont été respectivement portées par MM. H. Schetagne, A. Deguire, Alph. Decary et M. Leger.

M. Michaud a répondu au toast porté au Cercle Jacques-Cartier, et M. J. B. Lefebvre à celui porté au Cercle Dorval.

Ce Banquet fait honneur aux organisateurs de cette fête qui a eu un succès complet et qui est de nature à resserrer les liens unissant nos membres entr'eux. C'est le présage pour les Cercles Dorval et Jacques-Cartier de nouveaux triomphes dans le recrutement de leurs adhérents. Il y a donc lieu de les féliciter chaudement.

CERCLE BOURGET No 79.—Séance Dramatique.

Ce Cercle a bien mérité de l'Alliance Nationale, depuis sa fondation ; et nous avons plus d'un motif de nous féliciter de son institution. En toute occasion, il a témoigné d'un esprit de progrès de bon aloi et d'une valeur à nulle autre seconde. Aussi malgré sa courte carrière, il occupe dès aujourd'hui une situation enviable dans la Société. Cela n'étonnera personne, pour qui connaît le dévouement, l'activité et le mérite supérieur de son organisateur principal, notre jeune et estimable confrère le Dr C. A. Daigle, aussi fondateur du Cercle Jeanne d'Arc, et la popularité, l'esprit d'association et la valeur d'officiers tels que MM. L. G. Lapointe, président, Trudeau, Teasdale, Gauthier, Dalpé et Viger, etc., et de plusieurs autres membres dont nous ne pouvons donner les noms faute d'espace.

Installé le 9 mai dernier par le Médecin en Chef il comptait vingt membres lors de sa fondation. Aujourd'hui, grâce à l'initiative de ses fondateurs, le nombre de ses membres a triplé, et cela en moins de onze mois.

Dans le concours de recrutement du 1er septembre dernier, le Cercle Bourget a gagné comme prix, les insignes de ses officiers et ceux aussi de partie de ses membres.

Au deuxième concours, M. P. S. Z. Lanctot fut l'heureux gagnant d'une magnifique médaille en or, offerte par le Dr C. A. Daigle, le zélé médecin examinateur du Cercle, à celui qui favoriserait l'admission du plus grand nombre de membres. Le Cercle possède un magnifique buste de l'illustre et regretté Mgr Bourget, patron du Cercle, don généreux de M. T. A. Gauthier, son premier vice-président.

Dernièrement le Cercle décide d'organiser une séance dramatique et musicale à la salle de l'école Montcalm, c'est dire qu'on était assuré d'un succès éclatant à tous les points de vue. L'organisation en fut confiée à des mains habiles et expérimentées et le résultat a été des plus satisfaisants.

Les organisateurs eurent une excellente idée en mettant cette séance sous la présidence d'honneur de Mgr l'Archevêque de Montréal.

Un public nombreux et choisi avait daigné répondre à l'appel du Cercle et honorer de leur présence cette fête charmante. Entre autres nous remarquons :

M. le Chanoine Racicot, représentant de Mgr l'Archevêque de Montréal ; MM. H. Laporte, P.-G., Théo. Cypriot, M. E. C., F. G. Crépeau, M.B.E., l'hon. juge C. Delorimier, M. le Dr Edouard Desjardins, commissaires des écoles catholiques ; Rv. M. C. Charrier, curé de St-Jacques, et ses vicaires ; Rv. J. Lonergan, curé de Ste-Brigide, et ses vicaires ; Rvds Pères Oblats, de St-Pierre et le Rv. Père Girard, Redemptoriste ; MM. les Chapelains, Présidents et Substituts des Cercles St-Pierre, Maisonneuve, St-Vincent, Sacré-Cœur et Jeanne d'Arc ; MM. les échevins H. Dupré et T. Charpentier ; les députés A. T. Lepine, Frs. Martineau et O. M. Anger ; et les représentants des journaux de la ville.

Après l'ouverture, M. le Président lut au représentant de Sa Grandeur l'Archevêque, l'adresse suivante :

A MGR ED. CHS FABRE,

Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

“L'Alliance Nationale, née sous les auspices de la religion, ne pouvait manquer de vous choisir comme Président-honoraire.

“De son côté, Votre Grandeur, toujours prête à accueillir à encourager toute œuvre vraiment utile, a généreusement accordé son patronage à notre association qui s'est développée rapidement.

“Grain de sénévé béni du Ciel et de vos mains bien-faisantes, il a jeté de profondes racines et est devenu un grand arbre qui couvre de ses rameaux notre vaste Province.

“Les oiseaux en grand nombre vont y chercher un abri et y chanter le refrain de l'union dans la charité, à l'ombre du drapeau de la religion.

“Chrétienne dans son but, notre association vient au secours de la veuve et de l'orphelin. Aux jours sombres de la maladie, elle se transporte au chevet du malade pour en soulager la douleur ; Sa vertu est la charité.

“Chrétienne dans ses moyens, elle accomplit la grande loi du travail, c'est l'obéissance au décret divin. Elle pratique l'économie ; c'est l'usage modéré des biens de la fortune. Elle songe à l'avenir, c'est la prévoyance et le souci du lendemain, si recommandés par la sagesse des siècles.

“Chrétienne enfin dans ses membres, elle se compose de sociétaires catholiques pratiquants. Partout où surgit une de ses tiges, elle est fière d'y avoir un chapelain que l'ordinaire ne lui refuse jamais.

“Grâce à la sollicitude toute paternelle de Votre Grandeur, le Cercle Bourget a le sien et compte bien ne jamais s'écarter de ses sages enseignements.

“La présence ce soir du successeur, sur le trône Episcopal de celui dont notre Cercle porte le nom vénéré, va donner à nos volontés qui ont peut-être besoin d'un stimulant, un regain de force et de vigueur dans nos généreuses aspirations.

“Forts de votre encouragement, nous demeurerons toujours attachés à notre sainte mère l'Eglise Catholique et aux principes qui ont fait jusqu'à ce jour l'honneur, la force et la grandeur de la race canadienne-française.

“Puisse le Ciel conserver encore longtemps Votre Grandeur, à la tête de ce Diocèse, au milieu de ses enfants dévoués et fidèles au nombre desquels se rangent tous les membres du Cercle Bourget de l'Alliance Nationale.

“Montréal, le 9 Mars 1896.”

M. le Chanoine Racicot, représentant Monseigneur qui n'avait pu être présent, répondit à l'adresse en termes flatteurs pour l'Alliance Nationale en général et pour le Cercle Bourget en particulier, et termina sa trop courte allocution en faisant allusion au patron du Cercle, le vénéré Mgr Bourget, et formulant le vœu que le Cercle vive aussi longtemps que la mémoire de l'illustre évêque de Montréal.

Le programme qui était des plus variés et des mieux assortis, a été exécuté à la satisfaction de tous. Deux comédies, “Le pendu pour rire” par Warin, et “Un jeune homme pressé”, de Labiche, ont beaucoup amusé l'auditoire. MM. Labelle, Louis et Charles, ont su rendre ce pètillement d'esprit qu'on retrouve dans Labiche et qui, sans provoquer le gros rire, tient constamment l'auditeur sous le charme.

La partie musicale a été parfaitement rendue. De même le chœur des élèves sous la direction de M. J. B. Paquet, a interprété, d'une manière très heureuse, la “Sérénade en mer” et “La St-Hubert”.

N'oublions pas le concours donné à cette représentation par MM. McGown et Jos Lemay qui ont bien voulu dire, le premier les beaux vers de M. Fréchet, “Vive la France”, avec l'accent vibrant que réclame cette patriotique poésie, et le second, la charmante pièce intitulée : “Pas ce chance”, qu'il a rendue avec beaucoup de succès.

Nous ne dirons rien du populaire chanteur qu'est M. Léonce, ni de M. Joseph Saucier ; tous deux sont toujours bien appréciés du public montréalais.

Cette fête a été couronnée d'un plein succès, et nous en félicitons cordialement les organisateurs.

ELECTIONS D'OFFICIERS.

(Suite.)

CERCLE ST-VINCENT, No 42, Montréal.

Prés., E. Houle ; Vice-Prés., D. Lepine ; Sec.-Arch., H. Paquette ; Sec.-Fin., J. A. Berthiaume ; Trés., L. J. R. Bellefeuille ; Méd.-Exam., F. Lefils ; Com., J. Brouillette ; Int., J. Lafrance.

Suggéré comme S. P. G., M. J. L'Espérance.

CERCLE ST. PATRICE, No 56.—Kawdon.

Prés., E. Morin ; Vice-Prés., J. Daly ; Sec.-Arch., J. L. Desroches ; Sec.-Fin., M. Barrette ; Méd.-Ex., J. Smily ; Comm., J. Chaput ; Int. Z. Gravel.

Suggéré comme S. P. G., P. Magnan, présent titulaire.

CERCLE ST-GABRIEL, No 63. St-Gabriel de Brandon.

Prés., J. E. Beausoleil ; Vice-Prés., J. E. Archambault ;

Sec.-Arch., H. Champagne ; Sec.-Fin., H. Roch ; Trés., J. N. Prévost ; Méd.-Exam., J. E. Lafontaine ; Comm., G. Dubault ; Int., R. Coulombe.

Suggéré comme S. P. G., T. Michaud, présent titulaire.

CERCLE ST-FRANCOIS XAVIER, No 65. L'Epiphanie.

Prés., Jos. Lamarche ; Vice-Prés., J. Ethier ; Sec.-Arch., Geo. Pelletier ; Sec.-Fin., T. Mercier ; Trés., J. Riopel ; Méd.-Exam., I. Ethier ; Com., Pacifique Daigault ; Int., Gilb. Codère.

Suggéré comme S. P. G., T. Mercier, présent titulaire.

CERCLE ST-HYACINTHE, No 67.—St-Hyacinthe.

Prés., E. Ostigny, M. D. ; Vice-Prés., B. N. Cayer ; Sec.-Arch., P. H. Sauvé ; Sec.-Fin., L. A. Breton ; Trés., Ed. Gaertin ; Méd.-Exam., L. V. Benoit ; Comm., E. Daoust ; Int., O. Couture.

Suggéré comme S. P. G., J. A. Letellier, présent titulaire.

CERCLE BERTHIER, No 70.—Berthier.

Prés., F. Plante ; Vice-Prés., L. A. Brousseau ; Sec.-Arch., V. Plante ; Sec.-Fin., J. O. Tellier ; Trés., Ch. Marcoux ; Méd.-Exam., L. H. de Grandpré ; Com., J. P. Pagé ; Int., Jos. Masse.

Suggéré comme S. P. G., M. A. L. Aubin, présent titulaire.

CERCLE ST-FRÉDÉRIC, No 75.—Drummondville.

Prés., J. E. A. Pepin ; Vice-Prés., H. Blanchette ; Sec.-Arch., W. Alexandre ; Sec.-Fin., J. A. Manseau ; Trés., O. T. Piché ; Méd.-Exam., D. LaRue ; Com., E. N. Turner ; Int., D. Turner.

Suggéré comme S. P. G., J. N. Turcotte.

CERCLE L'ASSOMPTION, No 77.—L'Assomption.

Prés., J. A. Marsan ; Vice-Prés., A. Archambault ; Sec.-Arch., J. E. B. Normandeau ; Sec.-Fin., J. M. M. Gauvin ; Trés., Chs. Rho ; Méd.-Exam., J. A. Biron ; Com., Luc Charette ; Int., Osc. Lafortune.

Suggéré comme S. P. G., J. S. Rivest, présent titulaire.

CERCLE ST-JEAN, No 78.—St-Jean.

Prés., L. N. Boisvert ; Vice-Prés., F. C. Langelier ; Sec.-Arch., et Sec.-Fin., F. X. Archambault ; Trés., J. B. Meunier ; Com., J. Coté ; Int., P. Courville. Auditeurs, Ch. Arpin et T. Coté.

CERCLE ST-LAURENT, No 83.—St-Laurent.

Prés., A. Jasmin ; Vice-Prés., H. Beaulieu ; Sec.-Arch., H. E. Trudeau ; Sec.-Fin., Alb. Trudeau ; Trés., O. H. Legault ; Méd.-Exam., A. R. Pinet ; Comm., P. Laframboise ; Int., A. Lefrançois.

Suggéré comme S. P. G., C. S. Tassé.

CERCLE D'ARGENTEUIL No 84.—Lachute.

Prés., J. E. Valois ; Vice-Prés., L. T. Normandin ; Sec.-Arch., J. Prévost ; Sec.-Fin., E. Lavigne ; Trés., J. Lavigne ; Méd.-Exam., A. Rodrigue ; Comm., C. Charlebois ; Int. E. Cha. lebois.

Auditeurs : F. Thibault et Omer Paquet.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, No 94. Que.

Prés., Elz. Paquet ; Vice-Prés., J. E. Bouchard ; Sec.-Arch., J. L. A. Godbout ; Sec.-Fin., J. P. W. Galibois ; Trés., J. O. Gagnon ; Méd.-Exam., A. Potvin ; Com., E. Dallaire ; Int., P. F. Bouchard.

Suggéré comme S. P. G., N. E. Dionne, présent titulaire.

Accusé de Réception

C'est par inadvertance que la lettre suivante n'a pas été publiée plus tôt.

Valleyfield, 23 Novembre 1885.

M. L. J. D. PAPINEAU,
Sec. Général. de l'Alliance Nationale.

ELECTIONS

Monsieur le Secrétaire,

Que l'Association de l'Alliance Nationale veuille bien agréer mes remerciements les plus sincères, pour la fidélité avec laquelle elle a exécuté ses obligations envers mon mari, décédé au mois de septembre dernier. Je voudrais pouvoir dire bien haut l'avantage qu'il y a pour tous de faire partie de cette Association de Bienfaisance.

En conséquence, s'il plaît au bureau de direction d'insérer dans le journal de L'ALLIANCE NATIONALE qui doit paraître prochainement, le présent témoignage de reconnaissance, c'est avec grand plaisir que je l'autorise à le faire.

Avec remerciement sincères, agréez, M. le Secrétaire, mes respectueuses salutations.

DAME VVE HENRI HÉBERT.

PARTIE OFFICIELLE

Concours de Recrutement

ARRÊTÉ DU BUREAU EXÉCUTIF

En date du 25 mars 1896.

Le Bureau Exécutif,

Vu les dispositions de l'article 176 des statuts ;

Attendu qu'il est désirable, en vue de la réunion prochaine de la première convention régulière du Conseil Général de la Société, au mois d'août prochain, de fournir à nos Cercles une occasion exceptionnellement favorable pour travailler au recrutement de nouveaux confrères ;

Attendu que la diminution des droits d'entrée est un des moyens les plus efficaces à adopter pour atteindre ce but :

Arrête :

Art. 1. Il est établi un concours de recrutement qui commencera le quinze avril prochain (1896), et se terminera le 30 juin aussi prochain, et les Cercles et les membres sont invités à prendre part à ce concours.

DROITS D'ENTRÉE

Art. 2. Le Bureau Exécutif fera remise aux Cercles d'une partie des honoraires d'en-

registrement qui lui seront dus en vertu du 2ème paragraphe de l'article 213 des statuts pour les membres non fondateurs qui seront définitivement admis par les Cercles pendant ce cours. Ces honoraires d'enregistrement seront en conséquence les suivants :

Pour un certificat de dotation de \$500, \$0.50 au lieu de \$1.50.

Pour un certificat de dotation de \$1,000, \$1.00 au lieu de \$2.00.

Pour un certificat de dotation de \$2,000, \$2.00 au lieu de \$3.50.

Pour un certificat de dotation de \$3,000, \$3.00 au lieu de \$4.50.

Art. 3. Les Cercles sont autorisés à diminuer, par règlement, pour le temps du concours, de \$3.00 chacun (ou d'une somme moindre) les taux du droit d'entrée fixés par l'article 176 des statuts. Le dépôt de \$2.00 requis des candidats, en vertu des articles 10 et 175 restant obligatoire.

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Art. 5. A l'occasion de ce concours, et prenant en considération le don généreux d'une bannière offerte par le Président Général, dans sa lettre circulaire publiée dans l'édition de décembre dernier de la revue, — le Bureau Exécutif présentera à titre gracieux :

10. Une série d'insignes d'officiers à tout Cercle qui, à la fin du concours, aura augmenté de 25 membres participants au moins, le nombre des membres en règle au premier avril prochain

20. Aux deux membres qui auront présenté le plus grand nombre de candidats admis membres participants pendant le concours, les objets d'arts suivant :

Au 1er une médaille en or ; au 2ème une médaillon en or.

30. A tout membre qui présentera au moins deux candidats admis membres participants pendant le concours, son insigne de sociétaire.

Art. 6. Les membres admis dans un cercle en vertu d'une lettre de sortie ou par fusion de partie d'un cercle en voie d'organisation ou organisé ainsi que les fondateurs du cercle ne seront pas comptés dans le calcul des membres admis.

Art. 7. Un cercle, non plus qu'un membre, ne pourra recevoir deux récompenses.

Art. 8. Les présidents et les secrétaires-archivistes des cercles feront rapport au Bureau Exécutif du premier au 10 juillet prochain des noms des candidats admis membres pendant le concours et de ceux qui

les auront présentés, et du résultat général du concours dans leurs cercles respectifs.

Art. 9. Les cercles qui ont déjà reçu une série d'insignes d'officiers et qui augmenteront leur effectif de 25 membres, recevront la valeur de ces insignes en médailles et insignes de sociétaire, à leur choix.

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU

Sec.-Gen.

ETAT FINANCIER

Au 31 Janvier 1896

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 Décembre 1895.	\$39,294.
Produit des Contributions en	
Janvier 1896.....	2,847.25
Intérêts	150.00
	<u>\$42,291.35</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaire de feu Joseph	
Joron.....	\$ 1,000.00
Par Caisse Générale, 5 %.....	142.36
Balance au 31 Janvier 1896 ..	41,148.99
	<u>\$42,291.35</u>

RÉSUMÉ

Caisse Dotation. Excédant des	
recettes sur les déboursés.....	\$41,148.99
Caisse Générale. Excédant des	
recettes sur les déboursés.....	848.71
	<u>\$41,997.70</u>

PLACEMENTS DES FONDS.

La Fabrique de St-Michel de	
Vaudreuil.....	5,700.00
La Municipalité Scolaire de la	
Cité de Ste-Cunégonde.....	10,000.00
L'Union St-Joseph de Montréal.	10,500.00
La Banque Jacques-Cartier.....	15,360.75
Chèques, mandats et espèces en	
mains	542.74
	<u>42,103.49</u>
Cercles.—Excédant des surplus	
sur les déficits de remises	
effectuées.....	105.79
	<u>41,997.70</u>

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Sec.-Gen.

Montréal, 1er Février 1896.

Cautionnements d'Officiers

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les secrétaires-financiers et les trésoriers ci-après mentionnés, cautionnements approuvés par les Cercles aux dates suivantes :

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	%	Approuvé par Cercles.
J. E. Guertin...	Sec.-Fin.	St-Casimir...	82	14 jan.
Euch Lavigne...	"	d'Argenteuil.	84	8 fév.,
A. J. Allaire...	"	St-Guillaume.	50	9 "
A. S. Lauzon...	"	Papineauville	40	1 Mars
T. Hébert.....	"	St-Jean Chry.	54	2 "
... Hugny.....	"	Charlemagne	73	20 "
G. F. Hamel...	"	St-Marie de		
La Beauce			99	12 " 96
Ls Drouin	Trésorier	"	99	12 " 96
J. O. Legendre...	Sec.-Fin.	St-Barth'lemi	71	13 " 96
B. Letellier.....	"	St-Frs d'Ass.	100	13 " 96
P. Veilleux	Trésorier	"	100	13 " 96
L. D. Frigault..	"	St-Guillaume	50	15 " 96
Rév. J. Malette	"	Ste-Genèveve.	9	16 " 96
Tel. St-Pierre...	Sec.-Fin.	"	9	16 " 96
Ed. Martinette.	"	de la Beauce.	101	17 " 96
U. Marcotte ...	Trésorier	"	101	17 " 96
Elz. Fortin	"	St-Paul.....	36	31 " 96

Nouveaux Cercles

CERCLE STE-ROSE No 98.

Institué à Ste-Rose, comté Laval, le 11 mars 1896.
Officiers élus :
Suggéré comme S. P. G.—L. A. Chauvin,
MM. F. Labelle, prés.; Th. Chalifoux, maire de la paroisse, vice-prés.; J. E. Léonard, sec.-arch.; Em. Desjardins, sec.-fin.; A. P. Béclair, trés.; Ed. Ouimet, méd.-exam.; C. Normand, commissaire; L. Archambault, introducteur.

CERCLE STE-MARIE DE LA BEUCE. No 99.

Institué à Ste-Marie de la Beuce, comté de Beauce, le 12 mars 1896.
Suggéré comme S. P. G.—J. A. Morency, préfet du comté.
Officiers élus : Prés. Hon., Rv. J. T. A. Chaperon, MM. A. Jacques, prés.; G. Grégoire, vice-prés.; A. Bilodeau, sec.-arch.; G. Hamel, sec.-fin.; Louis Drouin, trés.; T. Fortier, méd.-exam.; T. Carrette, commissaire; H. Dulac, introducteur.

CERCLE ST-FRANÇOIS D'ASSISE No 100.

Institué à St-François de la Beauce, comté de Beauce, le 13 mars 1896.
Suggéré comme S. P. G.—P. A. Labadie.
Officiers élus :
MM. P. F. Renaud, prés.; J. A. Renaud, sec.-arch.; B. Letellier, sec.-fin.; P. Veilleux, trés.; E. Miville Dechêne, méd.-exam.; J. M. Poulin, commissaire; L. Boivin, introducteur.

CERCLE DE LA BEAUCE NO 101.

Institué à St-Georges de la Beauce, comté de Beauce, le 17 mars 1896.

Suggéré comme S. P. G.—D. G. Cloutier.

Officiers élus : Prés. Hon., Rv. T. Montminy.

MM. Louis Gendreau, ex-maire, prés.; Jos. Bolduc, vice-prés.; J. M. Poulin, sec.-arch.; Ed. Martinette, sec.-fin.; Ulric Marcotte, trés.; Geo. Cloutier, méd.-exam.; L. Poulin, commissaire; R. Sirois, introducteur.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses substituts les confrères dont les noms suivent :

MM. W. Boucher, auprès du Cercle St Martin; E. Desparois, auprès du Cercle St-Paul; L. A. Chauvin, auprès du Cercle Ste-Rose; J. A. Morency, auprès du Cercle Ste-Marie de la Beauce; P. A. Labadie, auprès du Cercle St-François d'Assise; et Geo. Cloutier, auprès du Cercle de la Beauce.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Médecin en Chef a ratifié le choix des médecins-examineurs de Cercles, savoir :

MM. Ed. Ouimet, Cercle Ste-Rose; T. Fortier, Cercle Ste-Marie de la Beauce; E. Miville Dechéne, Cercle St-François d'Assise; Geo. Cloutier, Cercle de la Beauce.

MORTALITÉ

No 18.—C. N. Turcotte, 40 ans, admis dans le Cercle Laval No 21, le 27 septembre 1894, est décédé le 16 février 1896.

Bénéficiaire, Rose Anne Mathieu, sa femme, \$1,000.

No 19.—Hector Brazeau, 31 ans, admis dans le Cercle St-Benoit No 87, le 18 septembre 1895, est décédé le 27 février 1896.

Bénéficiaire, Emma Séguin, sa femme, \$500.

Cartes de cercles

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Substitut du Prés.-Gén., J. P. Marion, N. P., 334 rue Richmond; Prés., J. B. A. Martin, 331 Richmond; Sec.-Arch., O. Bourdon, 201 Versailles; Sec.-Fin., C. Dallaire, 218 Know; Méd.-Exm., G. E. Larin 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
S. P. G., H. Monette, 127 Duvernay; Prés., Alex. Montbriand, 345 Delisle; Sec.-Arch., E. A. Grisé, 198 Richelieu; Sec.-Fin., S. Legault, 164 Quessel; Méd.-Exm., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., 45 Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois
S. P. G., J. Deslauriers; Prés., Alexis Doutre; Sec.-Arch., P. Parent; Sec.-Fin., André Leduc, jr; Méd.-Exm., A. T. Côté. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellice.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
S. P. G., Benj. Lefebvre; Prés., J. E. Lefebvre; Sec.-Arch., Rémi Décaré; Sec.-Fin., Gervais Décaré; Méd.-Exm., P. A. Valois (Lachine). Réunions, 2e et 4e vendredis, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

S. P. G., F. X. Chadillon, 28 Dominion, Ste-Cunégonde; Prés., Raoul Tonraqueau, 26 Annie, St-Henri; Sec.-Arch., J. N. Marcell, 1149 St-Jacques; Sec.-Fin., Joseph Sawyer, 350 St-Antoine; Méd.-Exm., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mercredis, Bâtisse Banque des Marchands d'Halifax, coin des Seigneurs et Notre-Dame.

No 6—SACRE-CŒUR, Montréal

S. P. G., A. C. Dionne, 243 Lafontaine; Prés., M. Perras, 499 Dorchester; Sec.-Arch., A. Jolicœur, 1088 Ontario; Sec.-Fin., E. Bouthiller, 268 St-André; Méd.-Exm., L. J. Barolet, 442 Beaudry. Réunions, 2e et 4e mercredis, sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

S. P. G., Am. Charet; prés., Ls. Michaud; sec.-arch., M. C. Bezner; sec.-fin., A. Lamarche; méd.-exm., L. N. F. Cypihot. Réunions, 3e mercredis, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

S. P. G., G. Brouillette, 106a Visitation; prés., J. E. Clément, 363 Berri; Sec.-Arch., T. Bédard, 1062 St-André; Sec.-Fin., J. A. Migneault, 243 Dorchester; Méd.-Exm., F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonneuve, 2e et 4e mardi.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

S. P. G., Rvd J. Mallette; prés., J. B. Meloche; sec.-arch., Z. St-Pierre; sec.-fin., T. St-Pierre; méd.-exam., D. Ladouceur. Réunions, 1er mercredi, à 7 heures p. m., salle J. B. Meloche.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

S. P. G., L. N. Delorme, M. D., 347 Centre; Prés., Ov. Corbeil, 191 Centre; Sec.-Arch., N. Belisle, 12 Chateauguay; Sec.-Fin., Chs Duquette, 210 Centre; Méd.-Exm., F. X. Gagnier, 308 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle St-Charles, rue Island.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

S. P. G., H. Dorion, Banque Jacques-Cartier; Prés., W. Blanchard, 136 Ste-Emilie; Sec.-Arch., J. E. Perras, 58 Agnes; Sec.-Fin., P. G. Poirier, 206 St-Ferdinand; Méd.-Exm., J. O. A. Archambault, 357 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, sous-sol du Collège St-Henri, No 1 St-Pierre.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot

S. P. G., J. E. Marcille; Prés., N. H. Dubois; Sec.-Arch., J. M. Bordua; Sec.-Fin., W. H. Campbell; Méd.-Exm., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Hôtel de Ville.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau, Co Soulanges
Rvd. J. A. Lippé, S. P. G.; Prés., Pierre Doucet; Sec.-Arch., H. R. Smith; Sec.-Fin., L. A. Dumesnil; Méd.-Exm., J. C. Prieur. Réunions, 2e et 4e vendredis chez M. P. Doucet.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

S. P. G., A. Fontaine; Prés., P. Chevalier; Sec.-Arch., J. P. L. Ducharme; Sec.-Fin., J. A. Guilhaud; Méd.-Exm., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle de l'Institut.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

S. P. G., R. H. Beaulieu; prés., J. A. M. Gadoury; sec.-arch., Eug. Lavallée; sec.-fin., J. N. E. Gélina; méd.-exam., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Rvd. J. D. Beaudoin, chapelain, S. P. G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., F. Blouin, sr, 67 Boulevard Langelier; Sec.-arch., F. Blouin, jr, 563 St-Valier; Sec.-Fin., Alph. Pouliot, 285 St-Joseph; Méd.-Exm., J. A. Marcoux, 623 St-Valier. Réunions, Salle Moisan rue St-Valier, 1er et 3e mercredis du mois.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

S. P. G., D. E. Fournier, 253 St-Joseph; prés., Jean Patoinne, 250 St-Joseph; Sec.-Arch., E. Cloutier, 335 St-Jean; Sec.-Fin., J. Cloutier, 395 St-Jean; Méd.-Exm., J. Guérard; Réunions, 1er et 3e jeudis à 8 heures p. m., Salle Patoinne, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

S. P. G. et S. F., J. F. Mollere; prés., F. Cardinal; sec.-arch., Geo. Bériault; méd.-exam., J. B. Jasmin. Assemblées, dernier vendredi.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I Perrot, C. Vaudreuil

S. P. G., Rvd. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; Sec. Arch., W. Pilon; Sec.-Fin., J. Daoust; Méd.-Exm., L. N. F. Cypihot. Réunions, 3e jeudi du mois, salle Municipale.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

S. P. G., C. H. Langlois; prés. Rvd. J. A. Lefebvre, curé, Sherbrooke-Est; Sec.-arch., E. Charretier; Sec.-Fin., T. Bélanger; Méd.-Exm., P. Pelletier. Réunions, 215 rue Wellington.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

S. P. G., P. Joubert; Prés., J. Ouimet; Sec.-Arch., J. R. Deshabault; Sec.-Fin. et Méd.-Ex., Ed. Roy.

No 27—CERCLE STE-THERESE, Co Terrebonne

S. P. G., Jean Roux; prés., J. A. Duquette; Sec.-arch., M. Leguerrier; Sec.-Fin., Ovide Forgeat; Méd.-Exm., S. Desjardins. Réunions, 1er dimanche, salle L. Mathieu, 3.30 hrs p.m.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

S. P. G., C. A. Descary, Bord à Plouffe; prés., J. L. Allard; sec.-arch., Jos. Brabant; sec.-fin., P. C. Descoteaux; méd.-exam., A. E. Lecavalier. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11j hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

S. P. G., Marc Trottier, 40 Rouville; prés., J. H. Garceau, 164 Desery; Sec.-Arch., C. Dignard, 129 Désery; Sec.-Fin., W. Desjardins, 211 Désery; Méd.-Exm., J. H. Garceau, 168 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, école des garçons.

No 30—CERCLE MASCOUCHE, Co L'Assomption

Prés.-Hon. Revd. L. J. Louzon, curé; S. P. G., L. E. Lamarche; Prés., J. I. Brien; Sec.-Arch., J. P. Lamarche; Sec.-Fin., Arth. Vaillancourt; Méd.-Exm., J. O. Poitras. Réunions, dernier mardi du mois.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm

S. P. G., Wm. Lord; prés., A. Dugas; Sec.-arch., M. Granger, N. P.; Sec.-Fin., A. Melancon; Méd.-Exm., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archaaska

1er Prés. Hon. Revd. A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Ballarceow; S. P. G., G. P. Nadeau; Prés., F. E. Poitras; Sec.-arch., C. A. Gauvreau, N. P.; Sec.-Fin., J. Duchesnay; Méd.-Exm., Dr P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges

S. P. G., Nap. St. Amour; Prés., Denis Martin; Sec.-arch., J. A. Major; Sec.-Fin., Alb. Dauth; Méd.-Exm., Hy. Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, à 3 hr. p. m. Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield

S. P. G., J. B. R. Laplante; Prés., Zép. Boyer. Sec.-arch., M. Chatelet; Sec.-Fin., Henri Lefebvre; Méd.-Exm., J. T. A. Gauthier. Réunions, 4e vendredi, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 35—CERCLE PLESSISVILLE, Somerset, Co Mégantic

S. P. G. et Méd.-Exm., J. Z. Triguane; Prés., J. A. Savoie; Sec.-arch., J. A. Rousseau; Sec.-Fin., A. S. Bertrand. Réunions, dernier lundi du mois, 8 hrs. p. m., saje Doucet.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga

S. P. G., Ev. Desparois; Prés., M. J. Godin; Sec.-Arch., G. St-Germain; Sec.-Fin., M. Jodoin; Méd.-Exm., Dr H. Ray. Réunions, 2e et 4e mardis, sous-sol de l'Eglise.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères

S. P. G. et Méd.-Exm., J. A. Trempe; Prés., A. E. Gervais; Sec.-Arch., Jos. Giard; Sec.-Fin., L. E. Charron. Réunions, 2e et 4e vendredis, manufacture A. E. Gervais.

No 38—CERCLE STE-JULIENNE, Co Montcalm

S. P. G., Rév. A. Viau; Prés., A. E. Thibaudeau; Sec.-arch., L. Ethier; Sec.-Fin., G. A. Archambault; Méd.-Exm., M. Larose de St-Esprit. Réunions, 4e dimanche, bureau d'Enregistrement.

No 39—CERCLE MASKINONGE, Maskinongé

S. P. G. et Méd.-Exm., Ls. Th. Caron; Prés., L. G. A. Saucier; Sec.-Arch., U. Lessard; Sec.-Fin., J. B. Er. Magnan. Réunions, le dernier mardi du mois, école No 2 du village.

No 40—CERCLE PAPINEAUVILLE, Co Ottawa

S. P. G., Henri Bourassa. Prés., L. N. Desjardins; Sec.-Arch., J. H. A. Lauzon; Sec.-Fin., A. S. Lauzon; Méd.-Exm., Dr E. Mackay.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette

S. P. G., Née Gravel; Prés. et Méd.-Exm., G. DesRosiers; Sec.-Arch., H. Ducharme; Sec.-Fin., Jos. Beausoleil. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal

S. P. G., J. L'Espérance, 280 Fullum; prés., E. Houllé; sec.-arch., H. Paquet, 164 Fullum; sec.-fin., J. A. Berthiaume, 88 Dufresne; méd.-exam., F. Lefils, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Frontenac, rue Notre-Dame.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal

S. P. G., Jos. Contant, 1475 Notre-Dame; prés., Jos. Lambert, 357 Berri; sec.-arch., E. Dumont, 702 Ahernat; sec.-fin., G. Monette, 76 St-Jacques; méd.-exam., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 502 Cadieux.

No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguy

S. P. G., Ed. McGowan; prés., I. Laberge; sec.-arch., A. McGowan; sec.-fin., H. Prud'homme; méd.-exm., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil

S. P. G., J. H. Bastien; prés., Revd. N. E. Demers, ptre, curé; Sec.-arch., A. Bélanger; Sec.-Fin., Jules A. Desjardins; méd.-exm., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois, au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—ST-EPHREM, Co Bagot

S. P. G., David Lemay; Prés., A. Gauthier; Sec.-arch., Henri Filon; Sec.-Fin., D. Chicoine. Réunions, 1er et 3e mercredis, le soir.

No 50—ST-GUILLAUME, Co Yamaska

S. P. G., M. Ovide Martin; prés., J. B. Archambault; sec. arch., Z. Beauregard; sec.-fin., A. J. Allaire; méd.-exam., J. B. Archambault. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Millette.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

S. P. G., E. Roberge; prés., R. P. Parenteau; Sec.-arch., Willie Lassalle; Sec.-Fin., Ls. Veronneau, N. P.; Méd.-Exm., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle de M. L. A. Plante.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

S. P. G., E. Sauvageon, 1337 Ste-Catherine; prés., J. H. Hamelin, 274 St-André; sec.-arch., J. N. Duhamel, 53 Visitation; sec.-fin., A. Bergeron, 4 Visitation; méd.-exam., C. A. Daigle, 38 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, 178A Montcalm.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguy

S. P. G., J. B. Dumouchel; Prés., T. Hébert; Sec.-arch., A. N. Beaudin; Sec.-Fin., A. L. Lefebvre; Méd.-Exm., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comte de Vaudreuil

S. P. G., Rév. M. O. Dufault; Prés., J. Courville; Sec.-Arch., D. Ménard; Sec.-Fin., J. St-Denis; Méd.-Exam., H. Cholette, M. D., M. P. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier

Prés.-Hon. Revd. A. Brien, ptre, curé; S. P. G., J. Grégoire. Prés., U. Courcheve; Sec.-arch., P. Rondeau, N. P.; Sec.-Fin., L. P. A. Roberge; Méd.-Exm., Chs. Desorcy. Réunions, 1er et 4e mercredis, bureau de M. P. Rondeau, N. P.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

S. P. G., P. O. Lasalle, 301a Montcalm; Prés., F. X. Roy, 97 St-Jacques; Sec.-arch., L. P. Fortin, 2072 Ste-Catherine; Sec.-Fin., J. E. Delcourt, 97 St-Jacques; Méd.-Exm., F. L. Sylvestre, 1119 Ontario. Réunions, les 2e et 4e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

S. P. G., D. Simon; prés., P. Th. Desjardins; Sec.-arch., Hor. Pitre; Sec.-Fin., T. P. Sabourin; Méd.-Exm., Jos. Beaudin. Réunions, 2e et 4e vendredis, salle Charron, encogneur rue Pont et Charies.

No 65—ST-FRS-XAVIER, l'Épiphanie, Co l'Assomption

S. P. G., et sec.-fin., Téléphore Mercier; prés., Jos. Lamarche; sec.-arch., Geo. Pelletier; méd.-exm., I. Ethier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. Riopel, trésorier.

No 66—LAPRAIRIE, Co Laprairie

S. P. G., Rvd J. A. Larose; prés., J. B. J. Brassard, M. D.; sec.-arch., E. Cardinal; s.-c.-fin., A. F. Groulx; méd.-exam., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

S. P. G., J. A. Letellier; prés., Emile Ostigny, M. D.; Sec.-arch., P. H. Sauvé; Sec.-Fin., L. A. Breton; Méd.-Exm., L. V. Benoit. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

S. P. G., M. Aug. Charest; prés., J. D. Martineau; sec.-arch., H. A. Gendron; sec.-fin., Révd G. M. LePailleur; méd.-exam., P. Lusier.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End

S. P. G., R. Anzias Turenne, Outremont; prés., G. de Langueud, Outremont; sec.-arch., L. G. Beaubien, Outremont; sec.-fin., Léon Huguy, 609 St-Christophe, Montréal; méd.-exam., A. Dagenais, 1410 St-Denis, Montréal. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Municipale du Mile-End.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal

S. P. G., T. Trudeau, 73 Visitation; prés., L. G. Lopoite, 47 Craig; sec.-arch., J. S. Fusale, 1768 Beaudry; sec.-fin., F. Gauthier, 71 Champlain; méd.-exam., C. A. Daigle, 38 Visitation. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau, rue Maisonneuve, à 8 h. p. m.